

et il n'est pas question de mettre sur orbite un satellite distinct de radiocommunication.

● (3.30 p.m.)

**L'hon. M. Harkness:** Alors, le ministre nous a probablement induits en erreur le 22 juin lorsqu'il a interrompu mes commentaires sur cette question pour dire qu'il y avait deux systèmes, l'un mis au point par l'Australie, les États-Unis et le Canada pour les forces terrestres et l'autre conçu par l'OTAN. On peut donc conclure de ce que le ministre vient de dire qu'il n'y a qu'un seul système, et non deux comme il l'avait annoncé ce jour-là.

**L'hon. M. Hellyer:** Il y a deux systèmes distincts. L'un vise à mettre un satellite sur orbite et l'autre non. Je suppose que si ce système exige un satellite de radiocommunication, il se servira des satellites déjà sur orbite à cette fin.

**L'hon. M. Harkness:** J'ai aussi demandé au ministre d'indiquer une ventilation des sommes affectées cette année à du matériel pour la marine, l'armée et l'aviation.

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur le président, j'hésite un peu à donner ces renseignements. Je l'ai déjà signalé au comité, ces renseignements ont cessé d'être pertinents, puisque les tâches qui étaient assignées aux forces armées et les crédits correspondants sont en train de changer. Par exemple, il se peut fort bien que certaines fonctions relevant d'un certain domaine aient passé d'une arme à l'autre. Il faudrait, pour établir un parallèle, comparer les fonctions, aussi bien que les sommes disponibles. Comme nous nous orientons vers une comptabilité fonctionnelle et vu les explications que je viens de donner, ces renseignements ne sont plus pertinents, surtout si on met en regard la marine, l'armée et l'aviation.

Tandis que j'ai la parole, je pourrais peut-être expliquer brièvement une réponse que j'ai fournie à propos des destroyers d'escorte. J'ai mentionné que les travaux commencent le 15 novembre. C'est la meilleure prévision que je puisse faire pour l'instant. Les quilles seront vraisemblablement posées vers cette date ou très peu de temps après.

**L'hon. M. Harkness:** Quelle est cette date?

**L'hon. M. Hellyer:** Le 15 novembre de cette année.

**L'hon. M. Harkness:** Je puis comprendre la répugnance du ministre à nous fournir cette ventilation. A mon avis, il ne veut pas que nous comparions les sommes qui seront affectées cette année à chacune des forces, et celles qu'on a dépensées ces cinq ou six dernières

années. Voilà le fond de la plainte que nous avons formulée lors de l'étude antérieure de ces crédits et à l'occasion de rappels au Règlement et de questions de privilège. Les présents crédits ne sont pas présentés sous la forme exigée par la loi, qui demeurera en vigueur tant que la loi sur le fusionnement des trois forces ne sera pas promulguée. Présentés sous la forme prescrite, les crédits nous permettraient de comparer les dépenses de cette année et celles des années précédentes, et le comité a droit à ces renseignements. Le ministre devrait les fournir avant l'adoption des crédits.

**M. le président:** La parole est au député de Vancouver-Est.

**L'hon. M. Harkness:** Le ministre ne nous fournira-t-il pas ces renseignements? Il a dit qu'il hésitait à le faire, mais à mon avis, le comité est en droit d'obtenir ces renseignements, et je lui demande maintenant de nous donner une ventilation des dépenses des forces armées.

**M. Winch:** Monsieur le président, j'ai hésité à me lever car je pensais que le ministre allait peut-être répondre. Une minute environ s'est écoulée depuis que la question a été posée. Je demanderais au ministre de prendre quelques minutes pour expliquer la situation en ce qui concerne les 970 membres des forces armées qui ont été ramenés au Canada de l'enclave de Gaza. J'aimerais également lui demander de nous expliquer la situation exacte des Canadiens qui font partie de la commission de surveillance de la trêve. Pourrait-il nous dire quelle est leur fonction?

Le ministre peut-il aussi nous dire si nous tenons des forces prêtes à servir dans le secteur du Moyen-Orient au cas où le Canada serait invité à y jouer un rôle? J'espère que le ministre pourra nous révéler l'importance numérique et le genre du contingent que nous serions en mesure de fournir en cas de nécessité. Puis, je demanderais au ministre où en est le commandement mobile. A quel moment prévoit-il que ce commandement sera formé, complètement équipé et en mesure de jouer le rôle que le ministre a mentionné, celui d'entrer en action dans le moindre délai?

**L'hon. M. Hellyer:** D'abord, je dois dire que les effectifs qui ont servi au Proche-Orient étaient tirés d'unités des forces régulières. Dans bien des cas, on ne les a pas remplacés. Ces hommes qui ne sont plus requis dans l'enclave de Gaza retourneront donc à leurs postes réguliers après leur congé.

Quant à notre capacité à fournir des troupes en cas de besoin, je dirais que nous